



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'Antiquité-Avenir.
Réseau des associations liées à l'Antiquité
Samedi 20 novembre 2021 de 10h à 12h30 à la Sorbonne, amphi Chasles**

Associations présentes ou représentées : AEG, ALLE, ALPLG, AMEFA, APHG, APLettres, APLAES, Association Guillaume Budé, Compitum, CNARELA, IAA, Les Argonautes, Méditerranées, Mnémosyne, SEMEN-L, SFN, SoPHAU, Sorbonne-Antique, THAT.

Luigi-Alberto Sanchi, président d'A.-A., ouvre la séance à 10h15 après l'arrivée de tous les membres d'Antiquité-Avenir.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'approbation de l'ordre du jour est votée à l'unanimité

2. Approbation du PV de la dernière assemblée générale du 21 novembre 2020

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale est adopté à l'unanimité.

3. Rapport moral : discussion et vote

Luigi Sanchi, président d'A.-A., présente son rapport moral et revient sur l'histoire et le sens des missions d'Antiquité-Avenir, en insistant sur le lien indissoluble tissé entre le passé et l'avenir, reliés dans le nom même du réseau, à partir des trois langues anciennes chères aux humanistes, hébreux, grec et latin. Elles assurent un lien entre l'Antiquité, la Renaissance et notre époque. Il affirme l'importance d'assurer un apprentissage continu des langues classiques dans l'enseignement secondaire comme dans l'enseignement supérieur, de sorte que les spécialistes dans ces domaines ne commencent pas leur formation après le bac. Il souligne les efforts importants de chaque membre du réseau pour le rayonnement du réseau. En évoquant la frustration de tous devant les restrictions dues à la situation sanitaire depuis la dernière AG, Luigi Sanchi rappelle les trois principales finalités d'A.-A. : la valorisation de l'Antiquité, l'organisation des EGA et la constitution du réseau en fondation.

Il remercie chaleureusement le secrétariat sortant, démissionnaire, pour son important travail au service du réseau accompli durant cette année. Il souligne l'efficacité et la disponibilité d'Émilia Ndiaye et de Dominique d'Almeida.

Il félicite les deux secrétaires des EGA, Sylvie Crogiez-Pétrequin, et tout le comité d'organisation pour le travail déjà entamé pour l'organisation des EGA 2023.

Il évoque également les problèmes bancaires survenus au cours de cette dernière année, suite à un changement de politique à la Société Générale, désormais moins favorable aux associations et précise qu'il a rencontré la directrice de l'agence 23 juillet 2021. La question d'un changement d'établissement bancaire reste posée à cause des dysfonctionnements répétés constatés, en particulier la menace de ne plus pouvoir utiliser le compte bancaire.

Au chapitre de la communication interne, Luigi Sanchi rappelle que des versions préalables des CR du directoire sont envoyés systématiquement avant leur vote au cours de la réunion suivante et que l'ordre du jour de chacune de ces réunions a été réorganisé en volets successifs.

Dans le but de mieux connaître les associations membres du réseau, le président se propose de rencontrer leur président, ce qu'il a initié avec Mnémosyne, l'APLAES et la SoPHAU. En outre, chaque mois deux associations membres du réseau sont mises en valeur sur le site d'A.-A.

Au chapitre de la communication externe, Luigi Sanchi rappelle les démarches effectuées auprès des institutions : A.-A. a présenté un dossier d'activités auprès des ministères de l'Education Nationale et de la Culture, en sollicitant des rendez-vous. Si le Ministère de la culture a indiqué qu'il n'était pas possible d'accorder de rendez-vous à A.-A. en raison du contexte sanitaire et d'un trop grand nombre de sollicitations, le ministère de l'Education Nationale a invité A.-A. à une manifestation au lycée Louis Le Grand le 16 novembre 2021 à l'occasion de l'alliance proposée par J.-M. Blanquer avec trois autres ministres homologues de l'Union Européenne.

Parmi les nombreuses manifestations extérieures, Luigi Sanchi souligne le retour d'A.-A. aux Rendez-vous de l'histoire de Blois avec une table ronde sur le thème « un travail de titans » et indique la production d'un kakémono destiné à porter les couleurs d'A.-A. dans les différentes manifestations.

Il souligne l'importance du site internet d'A.-A. avec les recensions d'ouvrages, la présentation de manifestations culturelles, le projet « Antiquité-Avenir célèbre les JO 2024 ».

Enfin, il évoque les importantes discussions survenues quant à la nature et aux objectifs concrets pour le réseau depuis quelques mois et insiste sur la nécessité de résoudre cette situation, suite à un communiqué rédigé par l'APL et la CNARELA. Aussi Luigi Sanchi rappelle-t-il que, faute d'un élan commun du réseau, il a réservé sa candidature en raison des divergences internes à A.-A., il ne souhaite pas se présenter de nouveau à la présidence d'A.-A. et invite les associations membres du réseau à résoudre ces questions internes par un vote de l'AG.

Le rapport moral du président, présenté au vote, est adopté à l'unanimité.

4. Rapport financier

Pierre-Oliver Hochard, trésorier adjoint, présente le rapport financier élaboré par Claude Brunet, trésorier d'A.-A., dont l'absence est excusée ce jour.

Il présente le solde du compte d'A.-A. au 19 XI 2021 qui s'élève à 7 231, 50 euros et détaille les recettes (2 692 euros) et les dépenses (2 025,12 euros) en soulignant le financement du kakémono et les frais liés aux Rendez-vous de l'histoire de Blois pour conclure que le réseau est bénéficiaire de plus de 666 euros.

Claude Brunet propose de sanctuariser 3 000 euros pour l'organisation des prochains EGA, il formule ses remerciements aux trésoriers des associations membres et relate ses péripéties bancaires depuis l'été 2021.

Cécile Michel remercie les trésoriers dans les difficultés traversées. Sylvie Pittia remercie à son tour les trésoriers : compte tenu des nombreuses difficultés détaillées par Claude Brunet dans son rapport à propos des changements de signatures et de la gestion du compte bancaire à la Société générale, il conviendrait que l'AG mandate par un vote les futurs trésorier et trésorier-adjoint pour effectuer toutes les formalités nécessaires au changement de compte et plus largement se charger des opérations de gestion bancaire au mieux des intérêts d'A.-A.

Suite aux échanges précédents, il est convenu par l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale de changer de banque. L'AG autorise le président d'Antiquité Avenir-Réseau des associations liées à l'Antiquité à clôturer les comptes et livrets d'Antiquité Avenir auprès de la Société Générale.

L'AG mandate le trésorier et le trésorier adjoint pour effectuer toute formalité en vue du transfert et de l'ouverture des comptes et livrets au nom de l'association Antiquité Avenir-Réseau des associations liées à l'Antiquité et assurer la gestion de toute opération liée à ces comptes et livrets.

La résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Richard Bouchon demande pour information le coût des précédents EGA. Après vérification, il apparaît que la somme totale a représenté 8698,16 euros (cf. Bilan AG 17-11-2018, CR). La proposition de mettre en réserve de 3 000 euros sur le compte pour les EGA est soumise au vote et adoptée à l'unanimité. **Le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

5. Intégration de nouveaux membres

Luigi Sanchi présente les trois nouvelles associations désireuses d'entrer dans le réseau A.-A. en tant que membres actifs :

- AASC (Amis des Sources Chrétiennes) ;
- CFEB (Comité Français des Études Byzantines) ;
- AFJHD (Association française des Jeunes Historiens du Droit).

Il ajoute enfin que Connaissance Hellénique demande à être membre du réseau mais qu'elle est déjà membre de la CNARELA, ce qui fait qu'elle participe *de facto* au réseau et n'a donc pas besoin de présenter de documentation pour avoir une place en tant que membre à part entière.

L'entrée des quatre associations est soumise au vote et elles sont toutes acceptées au sein du réseau à l'unanimité.

En réponse à plusieurs questions sur les associations membres du réseau, Luigi Sanchi précise que

- Thalassa est en cours de transformation et pour cette raison choisit de suspendre pour cette année son adhésion au réseau ;
- Il rencontrera prochainement les Clionautes et leur président qui n'ont pas renouvelé leur adhésion depuis deux ans. Cette situation pose la question de la radiation de certaines associations au sein d'A.-A., conformément à l'article 11 des statuts ;
- Il reprendra contact avec Arrête ton char une fois que la nature et les objectifs du réseau seront définis.

6. Point sur la préparation des Etats Généraux de l'Antiquité

Franck Prêteux, secrétaire adjoint des EGA, représente Sylvie Crogiez-Pétrequin, et précise qu'un comité d'organisation a été constitué avec des collègues lyonnais, composé d'environ 10 personnes. Il présente la situation actuelle et le programme qui est en cours d'élaboration : les EGA se dérouleront à Lyon les 13 et 14 mai 2023 sur le thème Tous les chemins mènent à l'Antiquité.

- La première journée traitera particulièrement des métiers liés à l'Antiquité
- La seconde journée prévoira une circulation dans Lyon : techniques antiques, reconstitutions de lieux et de sites antiques.

Franck Prêteux souligne trois missions principales pour les futurs secrétaires des EGA :

- Terminer le programme et le construire de manière définitive en invitant les intervenants
- Monter le dossier de recherche de financements
- Solliciter des personnalités pour composer un comité d'honneur en fonction d'un programme déjà avancé ; informer les acteurs institutionnels et les médias...

Au cours de la discussion, plusieurs idées émergent, comme celles de renforcer les liens avec les associations présentes sur place pour s'investir dans les EGA, de renforcer les liens avec les étudiants et doctorants ou associations étudiantes du réseau.

Luigi Sanchi souligne l'importance à accorder à une dimension réflexive, conceptuelle, philosophique sur la place de l'Antiquité dans toutes les disciplines diachroniques, comme l'histoire, l'histoire de l'art, la littérature. Dominique d'Almeida ajoute qu'il conviendrait d'intégrer des éléments de bilan et de perspectives de la situation des études antiques, en mémoire des précédents états généraux. François Martin suggère de ne pas faire doublon avec le Festival Européen Latin-Grec et de donner une identité spécifique à chaque manifestation. Violeta Auriol

propose de faire appel à l'INRAP dans le comité d'organisation. Dominique Garcia pourrait apparaître dans le Comité d'honneur. Pierre-Alain Caltot rappelle qu'il serait important de donner une dimension internationale à la manifestation.

Il y a consensus sur la nécessité de trouver un équilibre entre les enjeux locaux et internationaux.

Luigi Sanchi revient sur le récent Réseau européen des langues anciennes, fondé depuis la rencontre avec J.-M. Blanquer et ses homologues en novembre 2021 et propose de profiter de cette dynamique pour favoriser les liens internationaux. Sylvie Pittia mentionne les conventions d'échanges et partenariats noués par la SoPHAU avec les institutions homologues à l'étranger (Mommsen-Gesellschaft en Allemagne, CUSGR en Italie et ASEA/SAGW en Suisse).

Thibaud Nicolas souligne également la nécessité de renforcer la présence des étudiants et des jeunes chercheurs dans l'organisation et les manifestations proposées, notamment pour affirmer les enjeux et l'importance des doctorats et des doctorants ou docteurs en poste dans l'enseignement secondaire, comme le suggère par ailleurs Sylvie Pittia. Jacques Bouineau demande si les secrétaires des EGA prévoient de superposer le comité d'honneur des EGA à celui d'A.-A. ou s'il s'en distinguera. Franck Prêteux propose de s'appuyer sur les forces internes du réseau pour le composer. Cécile Michel propose, quant à elle, de s'appuyer sur la MOM à Lyon, en permettant une ouverture sur l'Antiquité du monde oriental. François Ploton-Nicollet salue la qualité des pistes évoquées pour les EGA et propose de s'appuyer sur les autres pôles universitaires de Grenoble ou de Chambéry, ainsi que sur les institutions locales comme la Mairie et la métropole de Lyon et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

7. Débats sur les actions à venir

Emmanuèle Caire intervient pour souligner la difficulté d'organisation propre à A.-A., elle formule une double demande, dans un souci de simplicité et de clarification, notamment en faisant évoluer les élections du directoire. Elle suggère ainsi que les élections au directoire ne soient pas associées à une élection sur un poste spécifique au sein de ce dernier ; en outre, elle propose de clarifier les missions de l'AG et du directoire, quitte à organiser plusieurs AG par an pour donner plus de place aux petites associations qui ne sont pas représentées dans le directoire. Enfin, l'APLAES reste attachée au fait que A.-A. soit un réseau qui représente toutes les associations en laissant chacune autonome, de sorte que le sigle d'A.-A. pourrait accompagner le nom de toutes les associations qui composent le réseau uniquement lorsqu'une décision fait l'unanimité entre toutes les associations.

Luigi Sanchi répond aux questions soulevées. La question des élections tient au fait que les personnes morales (associations) sont élues pour trois ans et sont représentées par des personnes physiques qui sont élues tous les ans, ce qui laisse les associations libres de changer de représentant au bout d'un an si elles le souhaitent. La question de changer les statuts, qu'il est possible de faire en organisant une AG extraordinaire préparée par le nouveau Directoire, est posée pour les modalités des élections et pour préciser les missions exactes du directoire. Il revient sur les visions divergentes d'A.-A., en soulignant une ligne plus resserrée sur les EGA et les missions de communication interne et une autre ligne plus ouverte, notamment sur les questions liées à la politique gouvernementale.

Dans la discussion qui s'ensuit, plusieurs aspects sont abordés, comme les difficultés de communication interne au réseau (entre autres en raison du format des adresses électroniques) et l'hypothèse, reprise par plusieurs membres dont François Martin, de deux AG par an. Jacques Bouineau rappelle quel était son objectif lors de la rédaction des statuts dans un souci d'humanisme et d'intelligence cordiale. Sylvie Pittia propose que ce soient bien les présidents des associations qui transmettent les qualités des candidatures de leurs représentants dans le directoire d'A.-A., non les candidats eux-mêmes.

Pour procéder à l'élection des associations au sein du directoire, il est rappelé que, parmi les membres actifs, l'ALPLG et l'IAA sont les deux seuls candidats à leur propre succession ; en

revanche, parmi les membres fondateurs, un vote doit être effectué pour élire l'une des associations, parmi la CNARELA et la SEMEN-L.

Après une rapide présentation des candidatures, les membres de l'AG procèdent au vote : L'APLG et IAA sont réélues, la première à l'unanimité et la seconde avec 18 votes favorables et une abstention.

Pour l'élection des membres fondateurs, le résultat des votes est le suivant :

2 abstentions

5 votes pour CNARELA

12 votes pour SEMEN-L

C'est donc la SMEN-L qui est élue pour entrer au directoire.

A 13h L. Sanchi lève l'AG et la réunion du directoire est reportée à 14h45 l'après-midi.

Le président, Luigi Sanchi



Le secrétaire, Pierre-Alain Caltot